



Intervention

de Madame Ericka BAREIGTS,

Ministre des Outre-mer

-

Visite Officielle Polynésie française

Cocktail républicain

Présidence de la Polynésie française

Mardi 21 février 2017

Ia ora na,

Monsieur le Président de la Polynésie française,
Monsieur le Président de l'Assemblée de Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Mesdames et Messieurs les Ministres de la Polynésie française,

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Amiral,

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Culturel de Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui. Je dois avouer que j'ai été sincèrement touchée par l'accueil chaleureux de tous les Polynésiens. Ce que l'on dit du *mana* – cette force spirituelle qui rassemble le territoire - est vrai : je l'ai ressenti tout au long de ma visite.

En tant que Ministre des Outre-mer, je tenais à connaître la réalité de chacun des outre-mer. Voilà pourquoi je tenais absolument à venir ici, en Polynésie française, à votre rencontre !

**

Il était tout d'abord essentiel de vous adresser, au nom du Gouvernement mais plus largement au nom de la Nation toute entière, un **message de soutien à la suite des terribles intempéries** qui ont touché le territoire en janvier dernier. En quelques jours parmi vous, j'ai pu prendre la mesure de la violence des événements climatiques qui touchent le territoire.

Les dégâts – des maisons détruites, des routes coupées, des ponts effondrés - sont considérables. **Néanmoins, dans ce malheur, la solidarité a prévalu.**

Solidarité au sein de la population tout d'abord, des plus jeunes envers leurs aînés, des familles envers leurs proches... **Votre unité et votre fraternité sont un exemple pour nous tous !**

Solidarité de l'Etat ensuite. Vous le savez, j'ai suivi heure par heure le déploiement des opérations de sauvetage en lien constant avec le

Président du Pays et le Haut-commissaire. Je tiens d'ailleurs à féliciter toutes les forces de secours, celles du Pays comme celles de l'Etat qui ont œuvré main dans la main.

Au plus haut niveau de l'Etat, la situation a été suivie avec une attention particulière : j'ai en effet informé le Président de la République et l'ensemble du Gouvernement de la situation, en présentant un point complet en Conseil des ministres quelques heures après les événements.

Solidarité de la Nation, enfin. A la suite de cette calamité naturelle, j'ai immédiatement activé le fonds de secours pour les Outre-mer et débloqué la somme de 24 millions de francs Pacifique (200 000 euros) pour subvenir très rapidement aux besoins de première nécessité : l'approvisionnement en eau potable, l'hébergement d'urgence ou les opérations de déblaiement. Lorsque nous avons constaté l'ampleur des dégâts, j'ai débloqué 12 millions de Francs Pacifique (100 000 euros) supplémentaires.

Ces premières sommes concernent les seules actions de première nécessité. Mais surtout, nous avons ouvert le volet indemnités du Fonds de secours. Les dossiers seront instruits par les services du Haut-commissariat que je veux saluer pour leur professionnalisme et leur haut degré d'engagement, y compris lors de ces récents événements. Le fonds de secours permettra l'indemnisation des dégâts, notamment pour les publics les plus vulnérables.

Si on devait avoir une première approche des sommes qui seront affectées aux indemnités à la lumière des sommes qui ont été débloquées au titre de l'urgence, on pourrait partir sur une première estimation correspondant au triplement des indemnités par rapport à 2015. Mais ce n'est évidemment qu'une estimation car tout dépendra de l'importance des dossiers qui seront présentés.

La distance entre la Polynésie française et l'Hexagone n'est rien par rapport aux liens qui nous unissent. Et c'est une exigence d'autant plus forte pour l'Etat que d'être à la hauteur dans ces moments difficiles. Vous le voyez, nous sommes à vos côtés, dans les bons comme dans les mauvais moments.

**

Et les bons moments furent nombreux !

Comme chacun sait, le Parlement vient de voter la Loi Egalité Réelle Outre-mer. J'ai tenu à réserver mon premier déplacement à la Polynésie française après ce vote historique. Cette Loi, j'en suis convaincue, est une avancée considérable pour nos territoires.

En tant qu'élue locale à La Réunion, en tant que députée et aujourd'hui comme Ministre des Outre-mer, je mène inlassablement le combat en faveur de l'égalité depuis trente ans. Je n'accepte pas le *statu quo* qui voudrait que les Ultra-marins n'aient pas les mêmes droits et opportunités que leurs compatriotes de l'Hexagone parce qu'ils en sont éloignés géographiquement.

La Loi Egalité réelle porte un changement radical de méthode et de vision. Elle permettra à chaque territoire de définir, par un plan de convergence et en lien avec l'Etat, sa propre stratégie de développement pour réduire les écarts de développement constatés entre les Outre-mer et l'Hexagone. Nous devons cesser de déployer les mêmes politiques, uniformes, sur l'ensemble des départements et collectivités ultramarines. C'est au contraire en partant des réalités du terrain que nous pourrons réellement avancer. Le plan de convergence permettra ainsi de prendre en compte les spécificités, les atouts et les enjeux propres à la Polynésie : son éloignement géographique, sa superficie remarquable mais aussi sa vulnérabilité au changement climatique. Cette démarche est ancrée sur le long-terme : **elle trace un chemin pour l'avenir !**

Si cette Loi est historique, ce n'est pas seulement pour le changement de logique qui est ainsi acté. En visitant la Polynésie française, je viens à votre rencontre un an jour pour jour après le déplacement du Président de la République.

Ce déplacement fait d'ores et déjà partie de la mémoire collective. En effet, François HOLLANDE a, pour la première fois, reconnu, au nom de la France, le « fait nucléaire ».

En affirmant solennellement l'impact environnemental et les conséquences sanitaires qu'eurent les essais nucléaires en Polynésie française et son souhait d'améliorer l'indemnisation des victimes, **le Président de la République a incontestablement écrit une nouvelle page de notre Histoire.**

Un an après ce déplacement, **la Loi Egalité réelle a permis d'honorer la parole du Président et de porter cette immense avancée** : l'amélioration du régime d'indemnisation des victimes des essais nucléaires.

Après avoir longuement écouté les Polynésiens, fidèle à ma démarche de co-construction, j'ai accepté que le critère du « risque négligeable » soit supprimé. La co-construction n'est pas un long fleuve tranquille. C'est une exigence et un combat. Surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet si douloureux que celui de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Et je tiens ici à rendre hommage à vos parlementaires avec qui ont été à la fois convaincants et constructifs.

A la faveur de la modification législative qui a finalement été votée, les victimes pourront désormais être indemnisées sans référence au caractère négligeable ou non du risque. J'ai entendu la demande de justice et de dignité à laquelle nous nous devons de répondre !

La loi – adoptée à l'unanimité par les représentants de la Nation – protège cet acquis considérable. Une commission veillera à ce que le

dispositif fonctionne correctement, c'est-à-dire qu'il indemnise effectivement les victimes des essais. L'amendement ainsi voté répond à l'objectif de juste réparation que le Président de la République appelait de ses vœux lorsqu'il était parmi vous, il y a un an. **Je tiens à ce titre à saluer son engagement et sa détermination à porter ce progrès au bénéfice de la Polynésie française : nous avançons ensemble vers plus de justice.**

Ce souci de regarder le passé pour mieux préparer l'avenir s'exprime également par notre volonté d'entretenir la mémoire. Conformément au vœu du Président de la République, nous œuvrons avec le Pays pour créer un institut d'archives, d'information et de documentation. Cette institution sera essentielle pour que la jeunesse polynésienne n'oublie pas cette partie de notre histoire commune.

De plus, le Gouvernement contribue activement à la valorisation du patrimoine polynésien. Nous soutenons l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du site de Taputapuatea, le plus importants marae du Pacifique. Ce dossier est aujourd'hui à l'étude au Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS). La décision sera rendue lors de la prochaine session plénière de juillet 2017. L'Etat défend également le dossier d'inscription des îles Marquises qui se situe quant à lui au début du processus d'inscription. Enfin, au nom du Gouvernement, je tenais à vous indiquer nous signerons début mars une convention-cadre avec le gouvernement de Polynésie française pour apporter une assistance technique et financière en matière d'ingénierie culturelle, par exemple pour la création d'un centre d'interprétation à Taputapuatea. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, ma collègue Audrey Azoulay, ministre de la culture, a décidé d'affecter, durant quatre ans, un cadre de son ministère auprès du haut-commissaire et qui travaillera en proximité avec le Pays.

Préserver le patrimoine et soutenir la création, ici, en Polynésie : voilà notre belle ambition ! Nous souhaitons la Culture partout et pour tous !

Là encore, la parole du Président de la République a été pleinement respectée, l'Etat est à la hauteur de ses engagements !

Un an après la visite du Président de la République, laissez moi encore vous rappeler trois autres engagements forts qui ont été pris ici devant vous et qui sont respectés :

- le renforcement du Centre Hospitalier de la Polynésie française sera effectif dès les prochaines semaines. Le Pays nous a transmis en décembre dernier l'état des besoins du service d'oncologie et ce dossier est désormais en cours d'instruction. Nous seront bientôt prêts à débloquer la première tranche des crédits annoncés par le Président de la République, soit 700 Millions de francs Pacifique sur trois ans (6 M €).
- De plus, la dotation globale d'autonomie, si importante pour les Polynésiens, a bien été portée au niveau qu'elle avait perdu au fil des ans, à savoir 10,8 Mds de Francs Pacifique (90,5 M €). En 2016, une enveloppe exceptionnelle a par ailleurs été accordée à la Polynésie française pour compenser la baisse qui était intervenue.
- Enfin, conformément à ce qu'avait rappelé le Président de la République, l'Etat est venu au soutien du Régime de Solidarité de la Polynésie française (RSPF): pour 2016, ce seront bien 1,4 Md de Francs Pacifique (12 M €) qui auront été versés au titre de la solidarité.

Un an après, vous le voyez, les choses avancent et la parole est tenue.

**

Garantir l'égalité, c'est aussi soutenir la Polynésie française face au changement climatique.

J'ai vu, au cours de mon déplacement, les formidables paysages et atouts de vos archipels. Mais j'ai également constaté sa vulnérabilité face aux changements climatiques notamment sur les îles basses des Tuamotu-Gambier qui viennent ces derniers jours de subir une tempête tropicale de forte intensité.

Les Outre-mer, au premier rang desquels figure la Polynésie française, sont singulièrement menacés par la montée des eaux ou la multiplication des catastrophes naturelles.

Voilà pourquoi j'ai tenu à ce que puisse être mis en place un équivalent Fonds Vert ! Ce Fonds permettra de soutenir des projets qui s'inscrivent dans la lutte contre le changement climatique. Il garantira l'octroi de prêts à taux zéro pour les projets en Polynésie française concourant à la lutte contre le changement climatique. Pour tous les Outre-mer, ce sont près d'1,2 Md de Francs Pacifique (100 millions d'euros) qui seront consacrés à ce défi de la plus haute importance pour nos territoires.

Garantir l'égalité, c'est aussi œuvrer en faveur de la continuité territoriale. L'Etat a apporté un soutien décisif à Air Tahiti – une décision d'agrément en défiscalisation sur une base de 1,1 Md de Francs Pacifique (9,3 millions d'euros) a été prise le 8 décembre 2016 – afin de maintenir des liaisons aériennes accessibles pour les Polynésiennes et Polynésiens.

L'égalité territoriale, c'est aussi de permettre le développement du logement social et d'accompagner les projets urbains qui sont présents

sur l'île de Tahiti dans les municipalités les plus densément peuplées de la Polynésie. Parmi les 9 communes qui bénéficient déjà de contrats de ville, financés par l'Etat, 4 d'entre elles peuvent prétendre, en outre, à un PRU (programme de rénovation urbaine). A cet effet, même si l'ANRU ne peut pas directement intervenir sur votre territoire puisque ce sont des politiques inscrites dans le statut d'autonomie, j'ai fortement appuyé la demande qui avait été formulée par le président du Pays et le Haut-Commissaire, à la suite de l'orientation qu'a donnée sur ce sujet le Président de la République lors de sa visite l'an passé. Ainsi j'ai souhaité faire étudier le texte d'une convention qui permettrait l'intervention de l'ANRU en Polynésie française, et, d'ores et déjà, j'ai voulu que l'ANRU donne mission à ses techniciens pour qu'ils se rendent en Polynésie ; ils seront présents dans la semaine du 20 au 24 mars pour étudier les projets proposés et accompagner les élus. L'écoute, le dialogue et la gestion humaine des sujets permettront de dépasser les obstacles que nous pourrions rencontrer.

Bien sûr tous ces projets d'aménagement urbain pourront grandement profiter des nombreux terrains que le contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) met à disposition des communes. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'annoncer au maire de Mahina la signature du décret concernant son projet.

Garantir l'égalité, c'est enfin donner à la Polynésie française les moyens d'utiliser les nouvelles technologies pour s'insérer dans la société de la connaissance et bénéficier des leviers de la nouvelle économie. De ce point de vue, le numérique offre d'immenses possibilités pour la Polynésie française : de la télémédecine à la e-éducation, internet bouleverse nos modes de vie. Son développement peut permettre de neutraliser bien des effets de l'éloignement et de l'isolement. Voilà pourquoi j'ai activement mobilisé les services en charge du dossier afin qu'une solution puisse être trouvée pour accompagner le Pays dans le développement de ses réseaux. Un

mécanisme financier spécifique à la Polynésie française est en cours d'identification et permettra le développement de l'offre numérique. J'encourage fortement le Pays à poursuivre dans cette direction : il aura notre soutien.

**

Au-delà de ces sujets thématiques, ce sont tous les rapports entre l'Etat et la Polynésie française qui sont en passe d'être redéfinis.

Depuis plusieurs mois, vous le savez, l'Etat et le Pays se concertent pour finaliser l'Accord de Papeete pour le développement de la Polynésie française dans la République. A l'occasion de mon déplacement parmi vous, j'ai pu aborder ce sujet avec les responsables Polynésiens. Nous nous rapprochons de la fin des discussions. Une rédaction du texte est aujourd'hui quasiment stabilisée.

Vous comprendrez que je ne souhaite pas évoquer le sujet trop en détail.

Ce que je peux vous dire en revanche, c'est l'importance du travail qui a été fourni par les équipes du Pays et de l'Etat. Chaque question a été évoquée pour que les réponses les plus appropriées puissent être identifiées conjointement. A Paris, tous les ministères ont été mobilisés, tout comme à Papeete.

La signature de cet accord constituera un pas important pour la Polynésie française comme pour la République ! En effet, cet accord gravera dans le marbre tous les acquis de ces derniers mois. Et je crois que ces acquis sont importants : de la sanctuarisation de la DGA en passant par le prolongement de la défiscalisation jusqu'en 2025, le Gouvernement a beaucoup œuvré en faveur des Polynésiens. Il continuera à le faire jusqu'à la dernière minute.

**

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

La France n'est pas continentale, elle est océanique. Elle est magnifiquement représentée sur les trois océans de ce monde.

Vous le savez, ici, en Polynésie française, mieux que quiconque.

Les Outre-mer sont porteurs d'une certaine idée de notre pays, généreux et ouvert sur le monde, tolérant et humaniste.

A l'heure où le racisme et le repli sur soi menacent notre pays, je voudrais vous faire part d'une conviction profonde car elle est à l'origine de mon engagement politique : **soyons inflexibles sur les principes de la République. Restons fidèles à nos valeurs républicaines d'ouverture et de tolérance. Acceptons chacune et chacun avec toutes ses différences.**

Car en vérité il y a un lien éternel entre la France et l'idéal de fraternité. Et cet idéal, vous l'incarnez.

Maururu roa.